

ANNEXE PÉDAGOGIQUE
PROGRAMME DE FORMATION STERLING INTERNATIONAL
NIVEAU DE DÉPART : AUTONOME C1
Établi conformément à l'article L. 6353-1 du Code du travail.

1TO1 - CERTIFICATION

CONTEXTE DE LA FORMATION

- Le candidat est un utilisateur expérimenté de la langue (niveau autonome), référencé par le cadre européen de référence pour les langues (CECRL).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre sans effort pratiquement tout ce qui est lu ou entendu
- Pouvoir restituer des faits et des arguments issus de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente
- S'exprimer spontanément, très couramment, de façon précise et rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes

BLOCS DE COMPÉTENCES

Intitulé	Descriptif	Modalité d'évaluation
Bloc de compétence n°1 Expression et communication écrites et orales	- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue. - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë.	Rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet. Certification / Test de fin de formation.
Bloc de compétence n°2 Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	- Disposer d'une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral et interagir avec un locuteur natif. - Maîtriser le vocabulaire de l'entreprise en langue étrangère. - Maîtriser le vocabulaire spécialisé. - Maîtriser les techniques de traduction. - Analyser et interpréter tout type de document et en faire une synthèse	Rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet. Certification / Test de fin de formation.
Bloc de compétence n°3 Exploitation de données à des fins d'analyse	- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données. - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. - Développer une argumentation avec esprit critique.	Rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet. Certification / Test de fin de formation.
Bloc de compétence n°4 Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.	Rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet. Certification / Test de fin de formation.
Bloc de compétence	- Formuler à l'écrit et à l'oral des analyses,	Rendu de travaux, mise en situation,



n°5 Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	synthèses et traductions écrites, de la langue étudiée vers la langue maternelle ou réciproquement.	évaluation de projet. Certification / Test de fin de formation.
---	---	--

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Formation tous publics, tous métiers

- Maîtrise de la navigation et recherche sur les sites web
- Maîtrise de la messagerie électronique
- Equipement technique adapté : ligne téléphonique fixe, ordinateur (PC ou MAC) doté d'une carte son ainsi que d'une connexion Internet
- Niveau minimum requis en langue : A1 (CECR)

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENTS :

Sterling international s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. Les formations sont effectuées par un membre du réseaux Sterling International. Chaque cours est organisé autour d'un sujet et de compétences communicatives.

L'offre Sterling - Formule « 1TO1 »

- Fiches de travail et textes de compréhension préparés par le professeur
- Étude de cas concrets
- Exercices de rédaction
- Rédaction d'écrits professionnels
- Exercices de grammaire
- Exercices thématiques pour le renforcement du vocabulaire
- Exercices de compréhension écrite
- Exercices de phonétique
- Jeux de rôle
- Simulations
- Dialogues
- Activités diverses
- Face à face avec un formateur de langue bilingue, natif ou ayant vécu dans un pays originaire de la langue

Tous nos formateurs comptabilisent au moins 3 ans d'expérience dans l'apprentissage la langue en milieu professionnel et sont diplômés. Ils ont été individuellement sélectionnés pour leur qualité de pédagogue et font l'objet d'une évaluation permanente.

Quasiment tous nos professeurs maîtrisent également le français : à ce titre, ils ont toutes les aptitudes pour former des faux débutants (à partir d'un niveau A2).

CONTENU DE LA FORMATION :

Atteindre le niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

L'offre Sterling - Formule « 1TO1 »

Compréhension et expression orales

- Entretenir des conversations assez longues et de discuter de sujets précis
- Négocier les conditions d'un contrat de façon efficace

Expression écrite

- Ecrire des lettres sur la plupart des sujets professionnels
- Présenter une argumentation sur des thèmes très variés

Compréhension écrite

STERLING INTERNATIONAL | 19 RUE EMILE COMBES 33110 LE BOUSCAT | Numéro SIRET : 33527647300030 |
Numéro de déclaration d'activité : 75331355433 (BORDEAUX)



- Lire et comprendre rapidement des rapports et des textes relatifs sur des sujets variés

Évaluation des acquis

- Test de compréhension écrite et orale
- Remise d'un bilan pédagogique personnalisé

Préparation de diplôme

- Méthodologie basée sur une démarche personnalisée pour la préparation à l'examen

Informations complémentaires

Les consultants-formateurs alternent les exposés théoriques, les études de cas et les exercices d'application en lien avec les projets des stagiaires. Cela favorise la mise en place d'une pédagogie personnalisée en réponse aux problématiques individuelles d'apprentissage.

STRUCTURE ET PRÉPARATION AU DIPLÔME :

Calibrage et définition de la préparation

En fonction du niveau initial de l'étudiant et de ses objectifs, nous lui proposons une formule correspondant au volume horaire qui semble être la mieux adaptée pour atteindre le score souhaité.

- Mise en place d'un programme individualisé pour faire évoluer au mieux l'élève et qu'il soit prêt le jour J.
- Définition d'un planning indicatif prévoyant le début de la préparation ainsi que la fréquence des cours pour faire coïncider la fin de celle-ci avec la date de passage de la qualification diplômante

Consolidation

- Reprise des bases fondamentales de la langue.
- Reprise des techniques de rédaction dans un esprit **diplôme**
- Enrichissement du vocabulaire courant et spécifique / formes idiomatiques / pièges
- **Entraînements** écrits au travers d'exercices de lecture.
- Cours organisés dans un esprit **diplôme**
- Formation à distance E-Learning pour consolidation

Entraînement au diplôme

- Renforcement des techniques de rédaction dans un esprit **diplôme**
- Chaque cours est dédié à une section de la qualification diplômante et fait l'objet d'**une importante batterie de questions**.
- Maîtrise des différentes contraintes liées au temps à travers des mises en situation.
- Des **tests** blancs mettent le candidat dans un contexte de simulation des conditions réelles de la qualification diplômante
- Corrections commentées par le professeur
- **Exercices** supplémentaires en fonctions des axes à renforcer

SUIVIS, ÉVALUATION ET SANCTIONS OBLIGATOIRES

Formule face à face (1T01)

- Analyse des besoins préformation afin de proposer au stagiaire une formation adaptée à ses besoins.
- Test de compréhension écrite et orale en début de formation
- Test de compréhension écrite (test ou diplôme) et orale en fin de formation
- Feuilles d'émargements signées par le professeur et le stagiaire par cours effectué
- Travaux personnels à réaliser à distance et corrigés avec le professeur si le stagiaire en fait la demande
- Questionnaire en ligne " Evaluation des acquis et du dispositif de fin de formation" à remplir par le stagiaire avant la fin de la formation
- Remise d'un bilan pédagogique personnalisé



- o Attestation de fin de formation
- o Attestation d'assiduité
- o Bilan fin de formation

**PENALITES EN CAS D'INÉXÉCUTION TOTALE OU PARTIELLE
D'UNE ACTION DE FORMATION**

Établi conformément à l'article L. 6354-1 du Code du travail

« Sanction financière en cas d'inexécution d'une prestation de formation »

Il est rappelé que, en application de l'article L.6354-1 du Code du Travail, Une action de formation professionnelle doit être réalisée conformément à un programme préétabli et signé par toutes les parties.

Prenant acte de l'obligation légale précitée, les parties conviennent de ce que toute inexécution totale ou partielle de l'action de formation imputable à l'entreprise bénéficiaire ou à son salarié stagiaire de la formation professionnelle (notamment en cas d'exclusion du stage ou d'absence du stagiaire quels que soient les motifs, qu'ils soient justifiés ou pas par une incapacité temporaire ou une indisponibilité) entraînera

l'obligation pour l'entreprise bénéficiaire de verser à l'organisme de formation une pénalité contractuelle correspondant à 100 % du prix de la formation initialement prévue et non exécutée, et ce, aux fins de réparer le préjudice économique subi par l'organisme de formation ; cette pénalité contractuelle fera l'objet d'une facture distincte de celle qui portera sur l'action de formation et ne pourra, en aucune façon, être imputée sur l'obligation des entreprises consistant à participer au financement de la formation professionnelle.